

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



**Objet : AVENANT N°1 Affaire n° 22S0019 - Marché de réseaux : détections, aide aux déclarations, exploitant vidéo
Lot 1 détection des réseaux et géo référencement (220085)**

N° : VA_DEC2025_634
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Conformément aux articles L2194-1 5° et R2194-7 du code de la commande publique

décidons

De conclure avec la société GEODAT Seltas domiciliée à LILLE (59000), l'avenant n°1 du lot 1 du marché « Marché de réseaux : détections, aide aux déclarations, exploitant vidéo détection des réseaux et géo référencement », afin de tenir compte du changement de l'indice dans la formule de variation de prix, stipulée à l'article 5.1 du Cahier des clauses administratives particulières.

Remplacement de l'indice ICHT rev TS par l'indice ICHT-M.

Cet avenant est sans incidence financière.

Imputation budgétaire: 2128 845 2400 24VIDEO
 2031 845 2400 24RESEAU
 2315 512 2600 26ACCVOI

Politique publique (domaine-action-activité) : 02.0.0 Entretien des espaces - Moyens généraux

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 15 septembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-213734-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 16 septembre 2025